



Maine et Loire

Diverses inFOrmations, compte rendu audio du 11 mai DDFiP49.

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

☑ [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Lors de la réunion téléphonique du 11 mai, la Direction locale nous a confirmé que la reprise d'activité sera progressive malgré le souhait d'agents voulant reprendre le travail, la sécurité et l'adaptation des structures étaient les premières des priorités.

Les plans d'aménagements de tous les postes ou services seront communiqués demain aux syndicats en vue de la préparation du CHS -CT du jeudi 14 mai. Le plan de reprise d'activité pour la DDFiP de Maine et Loire sera communiqué ce soir.

Sauf décision contraire de la Direction Générale, le pont de l'ascension est maintenu. Il convient de poser l'autorisation d'absence exceptionnelle pour ce pont naturel.

Le pointage du midi n'est pas utile, afin d'éviter un nombre important de croisements entre collègues. Les aménagements des horaires liés aux problèmes de transport, de garderie d'enfants restent d'actualité, la Direction s'est engagée à publier sur Ulysse 49 ses directives sur ces sujets.

Des messages et des affichages concernant les gestes barrières, l'utilisation des masques seront rappelés aux agents.

Pour la Direction locale, les différences d'habitudes peuvent poser problèmes entre des collègues travaillant en présentiel depuis deux mois, appliquant déjà les précautions, et les collègues de retour dans le service peu habitués à ce nouveau mode de fonctionnement.

Une réflexion sur le flux de circulation dans les structures (couloirs, entrées, sorties) est en cours de préparation, un plan sera établi.

Un CTL se tiendra le jeudi 4 juin 2020.

ASA, Télétravail :

Dans cette période de crise sanitaire, le télétravail reste la solution à privilégier, les agents télétravailleurs ont vocation à poursuivre la réalisation de leurs missions dans les prochaines semaines.

La seule exception concernera les agents, qui ont exprimé explicitement le souhait de cesser le télétravail car ils préfèrent renouer avec leur collectif de travail en présentiel dès que possible.

La Direction va réserver une suite favorable à leur demande.

Concernant les agents en position d'ASA pour garde d'enfants ou pour santé fragile (sur préconisations du médecin de prévention) :

- Pour les premiers, pendant cette période de déconfinement progressif, jusqu'à la fin mai, il n'y aura une évolution qu'en fonction des possibilités de retour à l'école des enfants.
- Pour les seconds, ils restent dans leur position ASA santé fragile.

Des collègues ont été invités à remettre leur PC portable à leur propriétaire, en contrepartie, ils se verront soit remettre un nouveau PC portable ou des solutions TINY (une vingtaine) seront mises à disposition. Il s'agit d'unités centrales de petite taille qui seront accompagnées de l'équipement complet. L'unité centrale devra être reliée en filaire à la box internet du domicile, il doit y avoir au domicile de l'agent un espace de travail adapté et à proximité de sa box, en sécurité, entre autres.

Pour les télétravailleurs qui le désirent (mal de dos, meilleur confort), avec l'accord du chef de service, ils pourront récupérer leur fauteuil ergonomique.

Masques/plexiglass :

La DDiP49, l'ESI et la DIRCOFI ont été dotés de 26 000 masques (2 par jour par agent) seront distribués par le service BIL à partir de cette semaine.

il est à préciser qu'en dehors des zones obligatoires (transport en commun, réception du public à l'accueil, utilisation d'un véhicule de service...), l'utilisation d'un masque n'est pas obligatoire, son port est donc à la libre appréciation de chacun.

Après le site Talot la semaine passée, la pose de parois en plexiglass dans les autres structures continuera cette semaine.

Aménagements des locaux :

Les chefs de service ont été invités par la direction à réfléchir à la meilleure manière de permettre un retour des agents à partir du 11 mai, puis surtout au 18 et ce jusqu'au 2 juin. Pour **FO DGFIP49**, il convient donc d'utiliser au maximum les bureaux individuels, protéger les vis à vis entre collègues par des panneaux ou des plexiglass, est ce la fin du tout « open space » ?

Dans le cadre des réinstallations futures comme par exemple le SGC de la couronne d'Angers (Trélazé), la Direction reverra peut-être ses copies ?

Nettoyage des locaux :

Le marché régional est en cours de renégociation. Dans l'immédiat il a été demandé un ménage approfondi avec un cahier des charges plus strict (sanitaire, points de contact, lavage des parties communes, etc.).

Pour **FO DGFIP49**, afin d'assurer une sécurité supplémentaire, il appartient à l'agent d'assurer un entretien minimum de son espace de travail : clavier, souris, écran d'ordinateur, plateau de bureau et chaise .

Dans un service, il convient de laisser, autant que possible, les portes ouvertes afin de limiter les contacts avec les poignées.

Pour les équipements collectifs (copieur, micro DDR3, MEDOC,...), **FO DGFIP49** exige qu'un flacon de gel hydro-alcoolique soit positionné à côté de chaque matériel utilisé en commun.

Retrouvez toutes les informations sur les sites de :

- la confédération **FORCE OUVRIÈRE**,
- l'Union Départementale **FO** de Maine et Loire
- la Fédération Générale des Fonctionnaires **FO**,
- **FO Finances**,
- **FO DGFIP**
- **FO DGFIP 49**.

FORCE OUVRIÈRE, un syndicat confédéré et représentatif à tous les niveaux !